



DIJON MÉTROPOLE
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
HABITAT DÉPLACEMENTS

PLUi-HD
MISE A JOUR N°7

6.1.2
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE - SUP
PLANS
CAHIER COMMUNAL FLAVIGNEROT

vu pour être annexé à l'arrêté métropolitain
du

- 5 JUIN 2025

Le Président,
François REBSAMEN



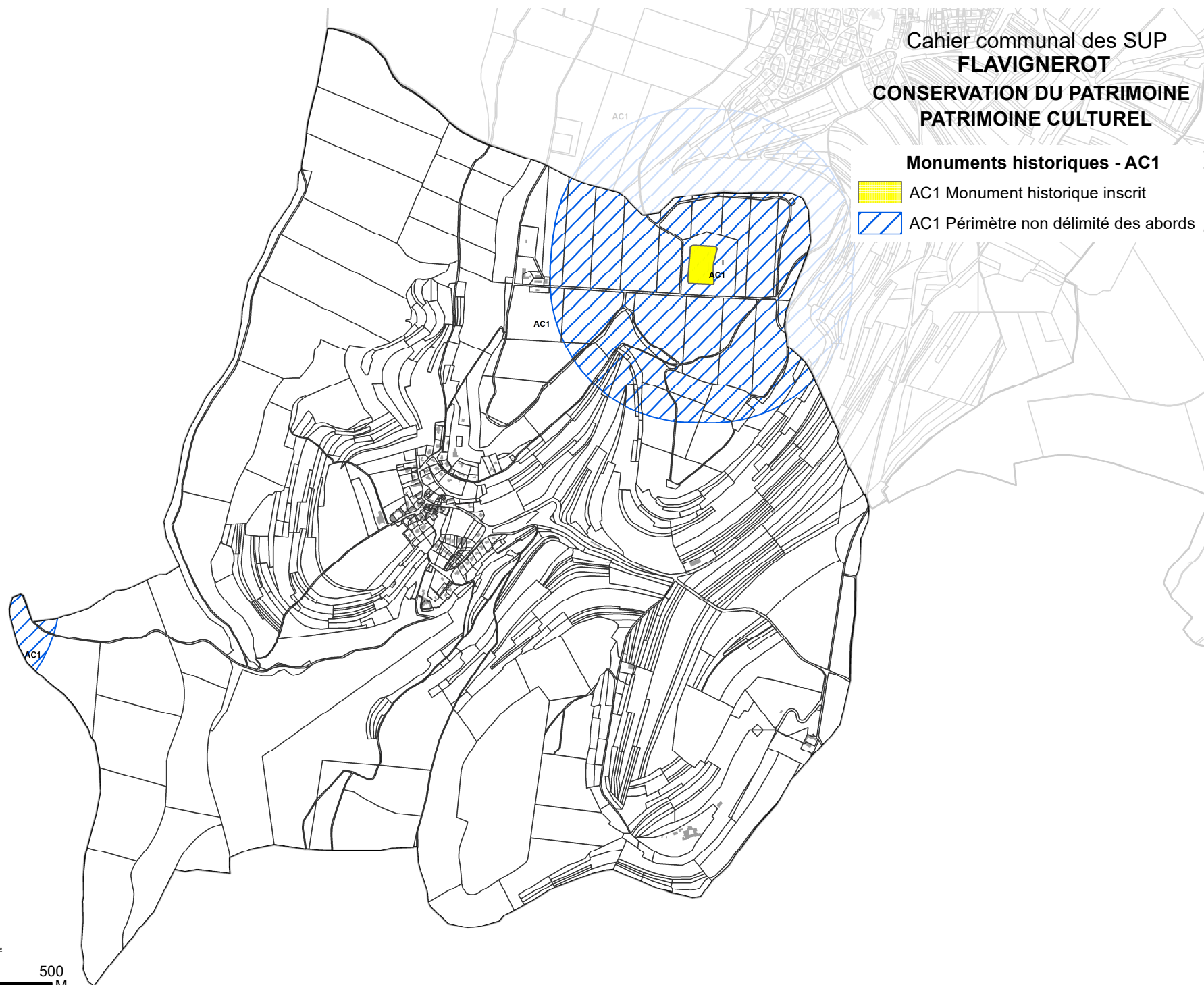
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le : **11 JUIN 2025**



Cahier communal des SUP
FLAVIGNEROT
CONSERVATION DU PATRIMOINE
PATRIMOINE CULTUREL

Monuments historiques - AC1

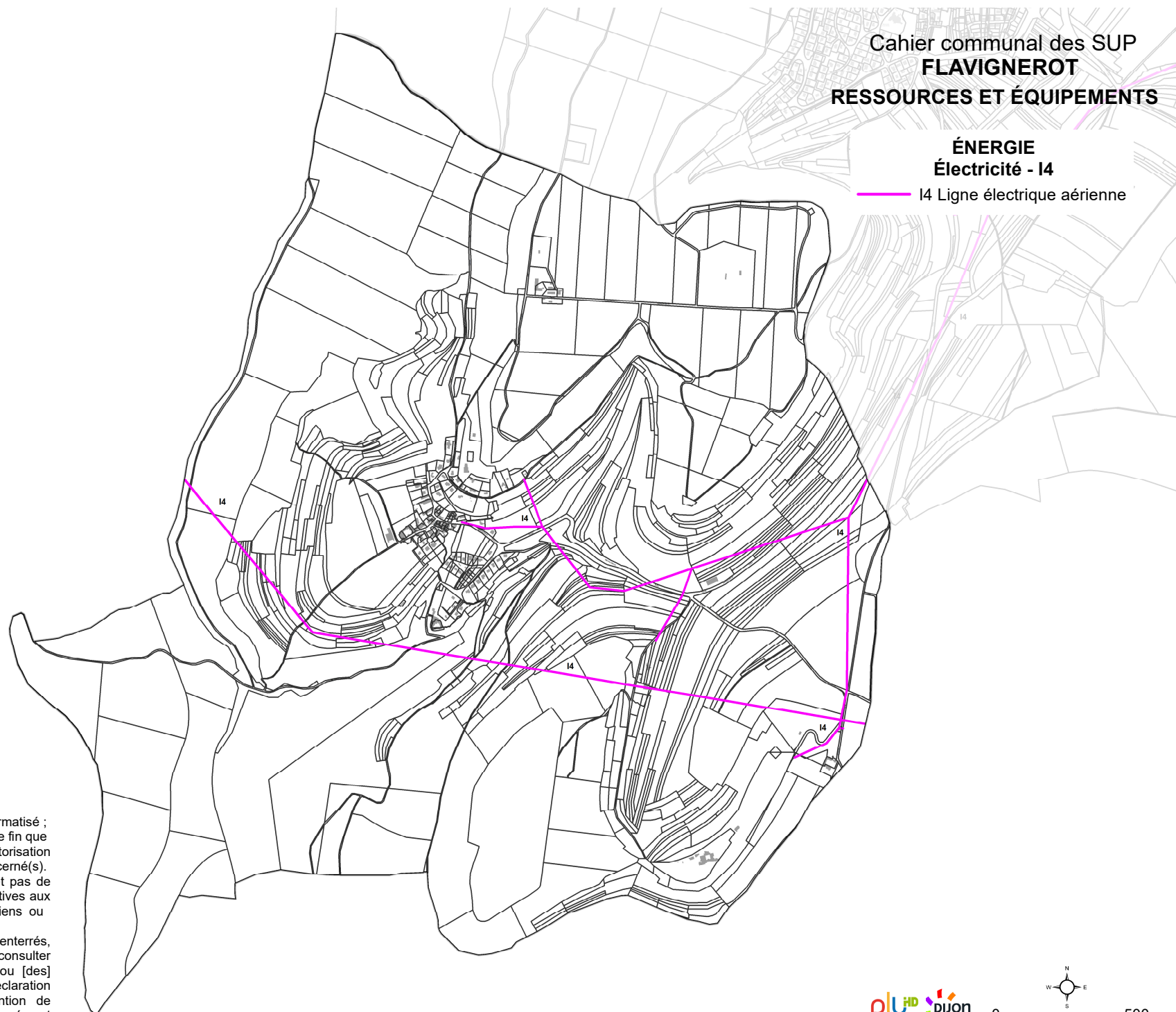
-  AC1 Monument historique inscrit
-  AC1 Périimètre non délimité des abords



Cahier communal des SUP
FLAVIGNEROT
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS

ÉNERGIE
Électricité - I4

I4 Ligne électrique aérienne

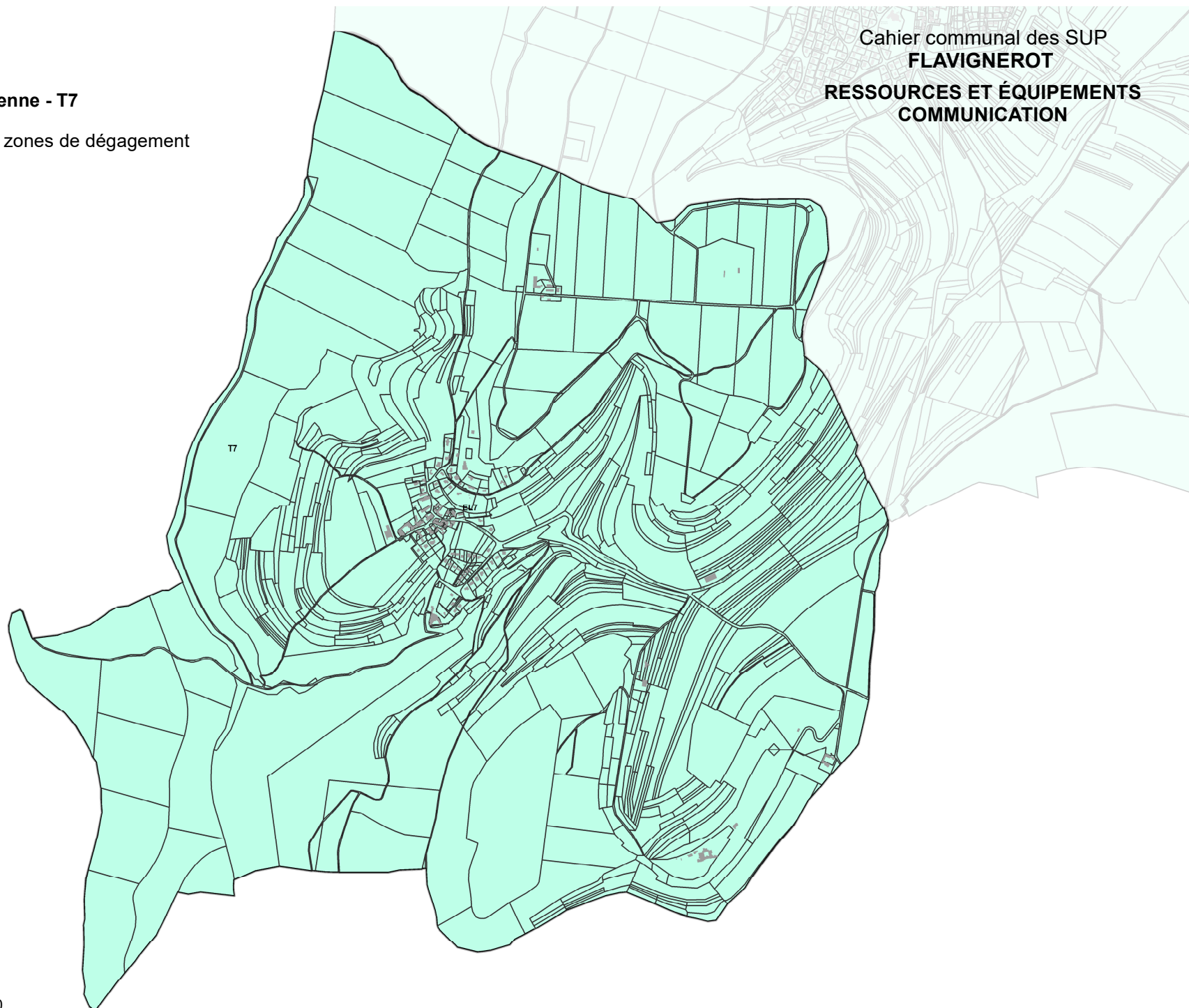


Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé ; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques.

Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aérien, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.

Circulation aérienne - T7

 T7 Extérieur des zones de dégagement



Cahier communal des SUP
FLAVIGNEROT
RESSOURCES ET ÉQUIPEMENTS
COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Télécommunication - T8 PT1 PT2 PT3

T8 Protection des installations
de navigation et d'atterrissage

 T8 Zone de garde et de protection

 T8 Zone primaire

 T8 Zone secondaire

T8

253
288

 cote maximale
obstacles métalliques
cote maximale autres
obstacles

PT1 Télécommunication - protection contre
les perturbations électromagnétiques

 Zone de garde

 Zone de protection

PT2 Télécommunication -
protection contre les obstacles

 Zone primaire

 Zone secondaire, zone
spéciale et secteur de
dégagement

 PT3 Réseaux de télécommunication

